



Boîte à outils — fiche n° 2 :  
Réaliser un projet de Rue aux enfants, rue pour tous

# Table des matières

<b>Les enjeux d'une bonne méthodologie.....</b>	<b>3</b>
Les objectifs du projet .....	3
<b>Faire des diagnostics préalables .....</b>	<b>4</b>
Faire un diagnostic spatial .....	5
Faire un diagnostic sur le plan social .....	6
<b>Monter le projet .....</b>	<b>7</b>
Préparer des animations en fonction de la configuration de la rue.....	8
Préparer des animations en fonction de l'ambiance urbaine .....	10
Formaliser le projet (fiche projet) : Informer .....	11
<b>Mettre en place le projet .....</b>	<b>12</b>
Créer un groupe projet et mobiliser des partenaires.....	12
Organiser le projet.....	14
<b>Faire le bilan et valoriser l'événement .....</b>	<b>16</b>
<b>Ressources.....</b>	<b>16</b>



## AVANT-PROPOS

La dynamique « Rues aux enfants, rues pour tous » est née de l'initiative de quatre associations, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), le Cafézoïde, Rue de l'avenir et Vivacités Île-de-France. Dans ce cadre, elles ont lancé trois appels à projets en 2015, 2017 et 2019 pour encourager et accompagner des réalisations de rues aux enfants, rue pour tous. Plus de 150 initiatives ont été ainsi réalisées par des villes de toutes tailles, des villages, des structures municipales de proximité (centres sociaux, MJC, Maison de la citoyenneté, etc.) des associations de quartier, des ludothèques, des cafés des enfants.

En 2021, le collectif a édité des fiches pratiques pour capitaliser sur les expériences des porteurs de projets de Rue aux enfants, rue pour tous et ainsi faciliter leur essaimage sur tous les territoires.

Objectifs de la fiche :

- Donner des clés de travail au porteur, afin de pouvoir organiser sa "Rue aux enfants" dans de meilleures conditions.
- Constitue une sorte de synthèse des principales étapes à respecter pour mener à bien son projet.



# Les enjeux d'une bonne méthodologie

Étape cruciale du lancement, la définition du projet doit permettre à la fois de fixer les objectifs, d'identifier les acteurs du territoire (habitants du quartier, associations locales, services municipaux, bénévoles potentiels, etc.) et le site de l'événement. Pour cela, deux questions sont essentielles à se poser :

- Quel est l'objectif du porteur projet et les enjeux de l'action ?
- Le site envisagé est-il pertinent pour l'accueillir ?

## Les objectifs du projet

Le porteur du projet et ses partenaires pourront s'inspirer des nombreuses réalisations qui ont été capitalisées sur le site [www.ruesauxenfants.com](http://www.ruesauxenfants.com).

Les bénéfices sont multiples : un travail en commun avec les habitants et jeunes pour favoriser la vie de quartier et valoriser un lieu de vie, sensibiliser et agir pour une circulation apaisée, un autre partage de la rue, d'une appropriation ludique de l'espace public pour nouveaux usages, une opportunité pour la pratique du vélo, les modes actifs... La rue aux enfants devient ainsi un levier pour poser un cadre de ses pratiques, d'expérimentation, de sensibilisation et de réflexion.

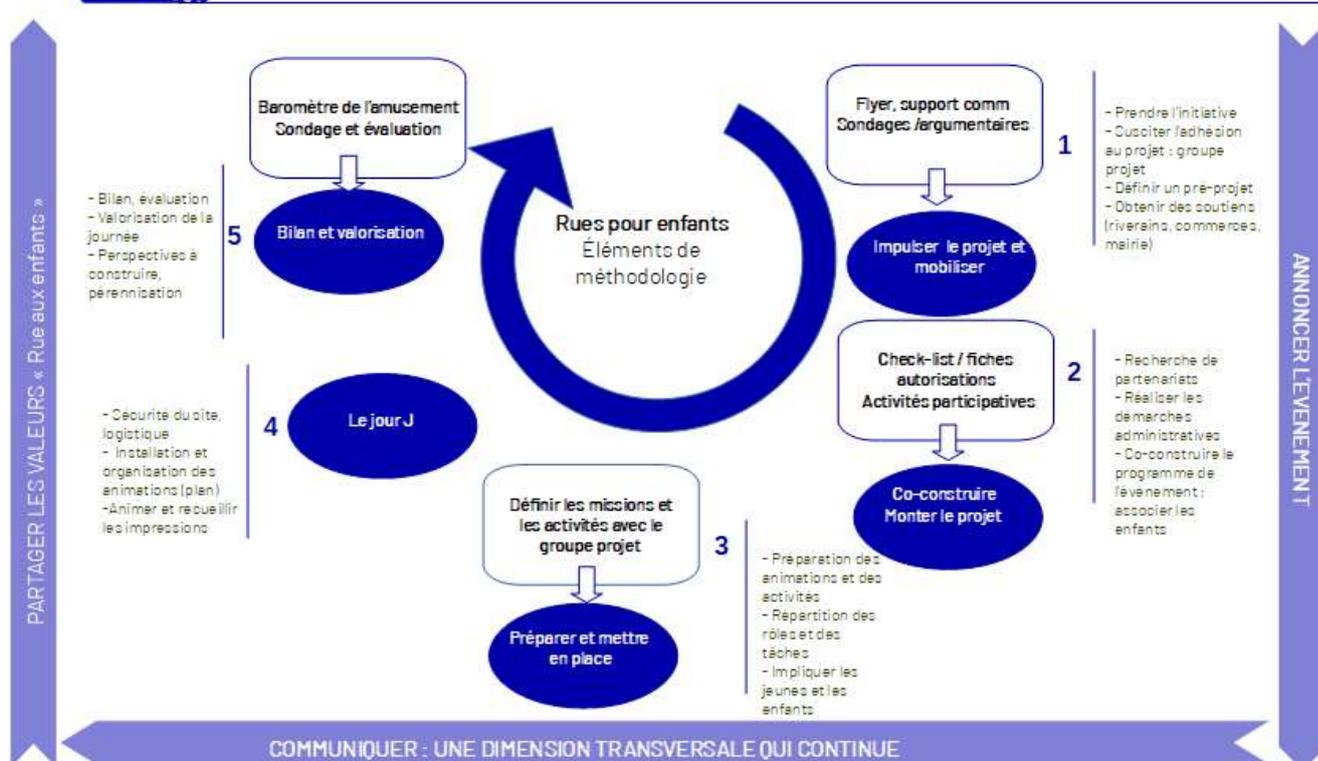
Le plus important est de donner un sens à l'initiative et imaginer un fil directeur tout au long de la préparation de l'événement. C'est une fête dans la rue, certes, mais pas seulement : c'est une "Rue aux enfants, rue pour tous" qui répond à différents objectifs, dans un contexte lié à chaque projet et à chaque territoire. En voici quelques exemples :

- Développer la participation active des habitants et des enfants, afin qu'ils deviennent acteurs de leur quartier et de leur cadre de vie ;
- Susciter l'appropriation des espaces publics aux abords d'une école nouvellement construite ou au sein d'un nouveau quartier ;
- Sensibiliser les habitants, en particulier les automobilistes, à l'intérêt d'une cohabitation apaisée des modes de déplacement dans le quartier ;
- Développer la pratique des modes actifs en proposant un cadre sécurisé ;
- Permettre aux habitants (des tout petits aux grands-parents) de s'approprier la rue autrement pour partager des activités qui leur correspondent, transformer et investir autrement la rue ;
- Recréer du lien social, dynamiser la vie du quartier, faire participer les enfants et les jeunes.

Ces objectifs résulteront étroitement du site concerné, c'est-à-dire du quartier avec son contexte social et environnemental et de la rue choisie et des intentions du porteur de projet.

Pour aller plus loin, consulter les ressources « concept et réflexion » :

[https://drive.google.com/drive/folders/10\\_sf8gUFNB180MBHwfLID\\_WdgKWzVykZ?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/10_sf8gUFNB180MBHwfLID_WdgKWzVykZ?usp=sharing)



## Faire des diagnostics préalables

Le choix de la rue peut être défini par le porteur ou conjointement avec les acteurs locaux sur la base des critères suivants :

- Une rue passante avec des services et des équipements de proximité afin que la manifestation soit un événement de quartier : commerçants, écoles, parcs, associations, etc. ;
- Une rue qui pose des problèmes de sécurité et de circulation pour sensibiliser la population à l'éco-mobilité et à la sécurité routière ;
- Un espace, un équipement, un lieu qui permettent d'avoir une solution de repli proche en cas d'intempéries ;
- Une rue dans un quartier résidentiel en lien avec la vie locale des habitants, qui sera peut-être moins circulée.

Afin d'adapter le projet de la Rue aux enfants au contexte du territoire, il est recommandé de réaliser un petit diagnostic spatial puis social, pour identifier un site pertinent, lever les freins potentiels et s'appuyer sur les ressources du quartier pour construire le projet

# Faire un diagnostic spatial

L'objectif d'un diagnostic spatial est d'aller sur le terrain, d'observer et d'analyser la rue et son environnement immédiat. Ces éléments pourront servir d'atouts ou au contraire seront susceptibles de créer des résistances qui devront être relevés. Cette base servira à construire un argumentaire autour du choix de fermeture de cette rue auprès de la population locale et de la collectivité pour obtenir l'autorisation de fermeture de la rue.

## Les caractéristiques générales de la rue

- Constaté le statut réglementaire actuel de la rue : voie à 30 km/h, piétonne, zone de rencontre, pas de spécificité ;
- Identifier la taille de la rue : longueur et largeur approximative de la rue, présence de parties plus larges ou moins larges ;
- Identifier des séquences (parties de caractéristiques et d'ambiance homogène) : description, hauteur et nature des bâtiments riverains par séquence, notamment s'il s'agit d'une dominance d'habitat individuel ou collectif ;
- Vérifier le niveau de trafic et de bruit : l'identification de fréquence automobile et du bruit permet de constater la nature des enjeux urbains que pose la rue.

## Les atouts de la rue

- Vérifier l'ensoleillement de la rue à différents moments de la journée : cela permettra d'anticiper la répartition spatiale des activités en fonction des zones d'ombre et des zones ensoleillées ;
- Identifier la présence d'équipements publics (école, équipement social, sportif, etc.) : cette identification est une occasion pour prendre connaissance des acteurs présents dans la rue et donc la possibilité de les intégrer dans le projet ;
- Identifier le potentiel du prolongement de la cour de l'école ; c'est un espace intéressant à intégrer, par exemple pour avoir des zones calmes, adaptées aux pratiques des modes actifs pour les plus petits, des lieux potentiels qui peuvent être investis dans la programmation ;
- Repérer la présence de végétal (arbres, pelouse, jardins, etc.) : le végétal pourra devenir partie intégrante des activités proposées et des lieux à investir.

## Les points de vigilance de la rue (conflits d'usages)

- Présence de générateurs de véhicules motorisés (garages, entreprises à livrer, boulangeries, etc.) : cela permet d'identifier le mode d'appropriation automobile de cette rue et d'anticiper la sortie des riverains (voir comment cela s'organise en amont avec eux). Il faut aussi être vigilant sur la présence lieux de stockage (école) ;
- Ambiance urbaine : il s'agit de vérifier le degré de fréquentation et d'occupation de la rue. Au-delà, l'ambiance urbaine peut également concerner la nature du quartier (résidentiel, dominance commerciale, dominance d'activités tertiaires) ;
- Commerce : l'objectif est d'en faire des partenaires et ainsi faire de la médiation en amont pour éviter toute résistance au projet.

**A la suite de ce diagnostic spatial, le porteur doit se construire une idée claire sur la faisabilité de la Rue aux enfants dans cette rue d'un point de vue purement spatial et territorial. Il doit être en mesure d'évaluer également la pertinence du choix de cette rue à partir des problématiques socio-urbaines par lesquelles cette rue est concernée en répondant à la question suivante : En quoi cette rue, comme support spatial, pourrait favoriser un éveil au partage de l'espace public, à la rencontre, au jeu, à la pratique des modes actifs, etc. ?**

### **CF FICHE Technique Grille analyse rue**

- Pour aller plus loin :  
Pour plus d'informations sur le sujet consulter le site internet de l'association Rue de l'avenir : <https://www.ruedelavenir.com/thematique/lespace-public/>

Diaporama « Partage de l'espace public et code de la rue » :  
<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2020/06/diaporamaEspacePublicRAE.pdf>

Diaporama-Quizz sur l'espace public :  
<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2020/06/QuizzEspacePublicRAE.pdf>

## Faire un diagnostic sur le plan social

Le diagnostic spatial devra être enrichi par un diagnostic complémentaire sur le plan social, pour prendre connaissance de la composition sociale du quartier.

Parce le principe même de la Rue aux enfants est le partage de l'espace public par tous, le porteur doit se construire une idée sur la composition sociale de la population du quartier en répondant aux questions suivantes :

- S'agit-il d'un quartier politique de la ville (QPV), d'un quartier avec une forte ou faible mixité sociale ?
- Quelle tranche d'âge est la plus dominante dans l'espace public ? S'agit-il d'un quartier où il y a beaucoup d'adolescents, d'enfants, de personnes âgées ?
- Comment se pratique le partage de l'espace ? Les jeunes, les personnes âgées, les parents occupent-ils des espaces spécifiques dans la rue (exemple : places, terrasses de café, espaces verts, équipements particuliers pour développer des activités, etc.) ?
- Certains habitants sont-ils impliqués dans des activités associatives ou militantes locales ?

Ce diagnostic social permettra au porteur d'identifier le type de public auquel il va s'adresser afin de développer une stratégie pour l'appréhender, lui expliquer la philosophie de la Rue aux enfants, rue pour tous. C'est une manière de répondre à ses attentes par rapport au projet et de recueillir celles du public, pour mieux l'approcher et le faire adhérer. En outre, cela permettra également d'identifier les personnes qui sont déjà actives sur le plan associatif et qui joueront par la suite le rôle de relais d'informations (et/ou partenaires) auprès de la population locale, dont ils ont certainement plus de connaissances et plus de relations.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle permet d'avoir une idée sur les différents acteurs, individus et institutions qui peuvent être mobilisés pour participer à l'organisation de la

Rue aux enfants, rue pour tous.

Collectivités et leurs services	Partenaires ou intervenants "spécialisés"	Acteurs locaux Habitants	Équipements publics et privés
<p>&gt; Service périscolaire : accueil de loisirs (maternelle : 3 à 6 ans et primaire : 6 à 12 ans), et de temps périscolaire</p> <p>&gt; Instance démocratique : Conseil municipal d'enfants et de jeunes, démocratie locale et participative</p> <p>&gt; Services "techniques" : services voirie, transports, environnement, communication et événementiel, développement durable, cadre de vie, espace vert, régie...</p> <p>&gt; Action sociale : prévention, médiateur de rue, action éducative en milieu ouvert</p>	<p>Artistes Musiciens Plasticiciens</p> <p>Structures de l'éducation à l'environnement et au développement durable, d'éducation populaire, patrimoine, scientifique</p> <p>Association de prévention routière, RATP, opérateur de transport, Acteurs du vélo</p>	<p>Collectif citoyen, parents d'élèves, association de parentalité, crèche parentale</p> <p>Maison de retraite Maison des aînés</p> <p>Amicale de locataires, Conseil citoyen (en quartier politique de la ville), conseil de quartier</p> <p>Commerçants ou association de commerçants Gendarmerie, police municipale</p> <p>Riverains (habitants en proximité de la rue en question)</p>	<p>Ludothèque, café des enfants</p> <p>Équipements municipaux ou associatifs : Centre socioculturel Maison pour tous, bibliothèque, médiathèque...</p> <p>pour la jeunesse : club ado, MJC...</p> <p>Équipement culturel : maison de la culture, musée, ...</p> <p>Écoles : de la crèche au collège</p>

**Pour finaliser cette étape, le porteur synthétise son pré-projet, dans une note d'intention, qui lui servira de base pour engager les étapes suivantes : présentation de son projet à la collectivité territoriale, création d'un groupe de travail, démarchage d'intervenants et de partenaires, etc.**

## Monter le projet

Une Rue aux enfants, rue pour tous consiste à fermer une rue aux circulations motorisées, de manière temporaire (pour la journée ou quelques heures) pour permettre aux enfants de la rue et du quartier d'y jouer en toute sécurité et en toute tranquillité. Cela peut se dérouler un mercredi, après l'école ou durant le week-end.

Après avoir pris connaissance de la composition spatiale et sociale du quartier et de la rue où sera organisée la Rue aux enfants, le porteur doit commencer à construire le contenu de la journée en concertation avec la population préalablement identifiée.

Cette phase de préparation du contenu repose sur la morphologie de la rue et sur la dynamique participative et partenariale, que le porteur développera. La rue devient le support des animations et sa largeur et longueur comptent dans la préfiguration de ces animations. Il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Comment trouver un équilibre entre les animations encadrées et les animations libres ?
- Comment se partage-t-on l'espace ?

- Comment faire pour que tous les participants s'y retrouvent ?
- Comment répondre aux envies et intérêts de tous les participants à la rue, du plus petit aux plus grands, seniors ?

Souvent, la dimension sociale influence le choix de la rue. Le programme d'animations devra néanmoins prendre en compte les caractéristiques spatiales de la rue et s'adapter à ses contraintes physiques.

## Préparer des animations en fonction de la configuration de la rue

### **Configuration 1** : rue de largeur entre 15 et 25 mètres

Si la rue est d'une largeur importante comprise entre 15 et 25 mètres, il est possible de prévoir différentes activités dans différents endroits et parfois de chaque côté, par exemple :

- des stands, dont la superficie est comprise généralement entre 16 et 36 m<sup>2</sup> et un espace de jeux libres (craies) ou de grands jeux en bois,
- un espace de restauration (cuisine sur place et espace vente nourriture),
- filet de volley-Ball,
- un espace mobilité dédié aux modes actifs avec des parcours de rollers et de vélo,
- Un lieu réservé aux jeux spontanés craie /cartons....



Bordeaux Rue des Douves

## Configuration 2 : rue de largeur entre 10 et 15 mètres



Marseille

Si dans la rue est d'une largeur comprise entre 10 et 15 mètres, la possibilité de prévoir plusieurs animations se trouve partiellement réduite. Dans ce cas, le porteur est amené à imaginer des activités moins consommatrices d'espaces que celles précitées, par exemple :

- un jeu de vélo bidirectionnel avec un minimum de 1.50 m pour chaque piste,
- un espace détente,
- des jeux avec des objets de récupération,
- des dessins au mur sur des tissus ou sur la chaussée

## Configuration 3 : rue de largeur inférieure à 10 mètres

Si la rue est d'une largeur inférieure à 10 mètres, il est plus difficile de prévoir des animations tout en garantissant le partage de l'espace public. Dans ce cas, le porteur devra faire preuve d'ingéniosité en développant des activités et des jeux comme :

- le dessin,
- la musique,
- des étalages de vente,
- et bien sûr des craies de rue, des cartons, etc.

Si le choix se porte sur des stands, peu consommateurs d'espace, la dimension préconisée est comprise entre 0.70 et 1 mètre. Par ailleurs, il est préférable de limiter leur nombre, pour éviter un effet « stands » au bénéfice des animations libres et des circulations fluides.

Pour remédier au manque d'espace, des espaces, comme des cours privées ou des équipements, des cours d'école peuvent être investis pour prolonger l'occupation de la rue afin d'avoir plus d'espace et libérer la rue pour d'autres occupations.

**N.B :** Ce qui vient d'être présenté concerne uniquement la largeur de la rue. La longueur compte également dans l'étendue des animations et de leur multiplication le cas échéant pour satisfaire les besoins d'un nombre maximum de public. Néanmoins, il convient de veiller à assurer la régulation des activités et des personnes sur la longueur décidée.

**Dans tous les cas, il faut chercher et trouver un équilibre entre les activités fixes, les activités libres et les activités de déambulations qui n'ont pas besoin de stands.**

## Préparer des animations en fonction de l'ambiance urbaine

Il est à noter qu'au delà de la dimension purement technique de la rue, l'ambiance urbaine de cette dernière compte également dans la construction des animations. Par exemple :

- Un quartier avec des immeubles de hauteurs importantes (R+10, par exemple) devra être plus investi sur le plan de l'animation pour donner la sensation de liberté et d'atténuation de l'oppression favorisée par les grandes hauteurs. Une recherche esthétique et visuelle de l'implantation des animations visera à occuper la rue pour atténuer cette sensation d'oppression.
- A contrario, un quartier avec des hauteurs moins importantes procure une sensation d'échelle humaine. La mise en place d'activités sera plus visible et éventuellement facilement appropriable par la population.
- La présence d'espaces verts peut également être partie intégrante de l'animation de la rue. Son impact dépend bien évidemment de la manière dont le porteur se saisit de ces espaces pour construire sa Rue aux enfants. Les arbres par exemple peuvent être des supports pour exposer des objets fabriqués par les enfants ou des dessins. Les espaces verts peuvent aussi faire l'objet d'endroits où les familles se regroupent en toute tranquillité ou pour proposer des activités au calme (lecture, espace pour les tout petits).
- La présence de mobilier urbain (bancs, luminaires, etc.) peut également constituer un support d'animation. Le porteur est amené à investir les différents composants matériels de la rue pour favoriser l'appropriation effective de la rue et la construction d'une mémoire collective autour de chaque espace de la rue.



Nil Obstat Eragny Source : <http://nil-obstat.fr/rues-aux-enfants/rues-aux-enfants-2019/>

**C'est ainsi que le porteur est appelé à construire son projet. Les habitants et les participants dans le montage du projet peuvent ne pas connaître ces prérogatives. La mission du porteur est donc de poser les bases de la discussion en partageant ces connaissances avec les participants.**

## Formaliser le projet (fiche projet) : Informer

### Choix de la date et de la rue de l'événement

Si le porteur décide qu'elle elle organisée sur une demi-journée, une journée, un mercredi ou un week-end, la programmation (les types et nombre d'activités), l'équipe mobilisée et les participants à l'événement vont être différents.

Aussi, le choix de la date doit être mis en concordance avec le calendrier événementiel de la ville pour éviter un chevauchement avec d'autres événements. Les événements de la ville peuvent également être un moyen de se rattacher à une manifestation qui s'inscrit en continuité avec la Rue aux enfants. Dans ce cas, le prêt de matériel de la mairie peut être plus facile et la fréquentation de la rue aux enfants augmentée. A l'inverse, mutualiser avec un autre événement, peut faire perdre en lisibilité la démarche de la Rue aux enfants, rue pour tous.

### Formaliser le projet

Pour finaliser cette étape, le porteur synthétise son pré-projet, dans une note d'intention ou une fiche projet, qui lui servira de base pour engager les étapes suivantes : présentation de son projet à la collectivité, création d'un groupe de travail, sollicitation d'intervenants et de partenaires, etc. Cette étape a pour but d'informer les acteurs locaux, habitants et partenaires des intentions du projet, afin de les mobiliser.

#### ➤ Voir « Fiche projet Rue aux enfants »

### Informer : réunions de présentation du projet

Une fois les premières étapes du projet acquises, le porteur de projet et ses premiers partenaires doivent prendre l'initiative d'organiser une réunion de présentation pour informer les habitants adultes et jeunes, ainsi que les acteurs locaux associatifs ou institutionnels. L'objectif est à de mettre en place un groupe projet et des groupes de travail pour construire le projet et le réaliser. Cette présentation peut être menée en deux temps, en direction des habitants, puis des institutionnels/acteurs de la ville (ou l'inverse).

L'invitation, qui devra être diffusée largement au plan local, devra présenter la démarche d'une Rue aux enfants, rue pour tous, (en l'accompagnement de la charte) et des informations sur les premiers éléments validés par le porteur de projet (motifs, enjeux, choix de la rue, coordonnées du porteur de projet, autres contacts, etc.).

L'objectif de cette réunion est de mobiliser pour créer des dynamiques, constituer un ou des groupes de travail, de l'élaboration, à la préparation, à la construction du programme et du projet. Il est essentiel qu'il puisse y avoir un échange complet avec les participants à partir de leurs questions, leurs idées, leurs attentes et leurs remarques.

Point de vigilance lors de cette première réunion : le déroulement, l'attention portée aux propos tenus, la prise en compte des points de vue de chacun, sera un prérequis pour garantir le caractère collaboratif de la démarche et l'adhésion des habitants adultes et jeunes et des partenaires.

Après cette présentation la démarche de la Rue aux enfants, rue pour tous et ses intentions, il s'agira d'animer un échange afin de déterminer :

- le choix de la rue et ses atouts/points de vigilance,
- les attentes des participants, leurs observations, leurs suggestions,
- les compétences et les savoirs faire,

- la motivation à participer au(x) groupe(s) de travail et à l'équipe projet pour formaliser le projet avec les participants, en prenant date pour les prochaines étapes et le mode de communication à définir.

Il est conseillé de clore la réunion par un moment convivial informel.

## Mettre en place le projet

Une fois que la prise de connaissance de la composition sociale et spatiale du quartier et de la rue est faite, le porteur doit construire le contenu de la journée en concertation avec les acteurs et habitants identifiés et mobilisés.

### ➤ cf. fiche "Mise en œuvre de la participation des publics"

Cette phase de préparation du contenu repose sur la structuration de la rue et sur la dynamique participative et partenariale, que le porteur développera. La rue devient le support des animations et de l'événement : sa largeur et sa longueur, sa structure comptent dans préfiguration de ces animations. Le porteur du projet doit être en mesure de trouver un équilibre entre la diversité des animations, l'encadrement disponible et l'espace défini. Il doit également être vigilant par rapport au partage de la rue par tous les participants, du tout petit au senior.

## Créer un groupe projet et mobiliser des partenaires

Le travail mené sur les dimensions réglementaires et participatives dépendra de la nature du porteur de projet. Si le porteur est une collectivité, les démarches administratives lui seront facilitées, notamment pour la fermeture de la rue. Cependant, la collectivité devra s'investir dans la participation et la concertation en mobilisant les forces vives existantes du quartier. A contrario, lorsque le porteur est une association ou une structure socio-culturelle, le temps concernant le volet réglementaire sera plus conséquent et anticipé.

### **Etape 1** : créer une équipe projet

A la suite de la réunion de présentation, un « groupe projet » (ou comité de pilotage) devra être constitué pour définir le contenu de la Rue aux enfants et organiser l'événement. Il comprendra des habitants adultes et enfants/jeunes (attention d'adapter les horaires compatibles) et des acteurs locaux, des partenaires, et si possible un ou des services de la ville.

Son rôle est de :

- Permettre que les conditions administratives et financières pour la tenue de l'événement soient remplies et que les moyens, tant humains que matériels nécessaires au bon déroulement de l'événement, soient programmés dans les délais impartis ;
- Veiller à ce que les habitants adultes et enfants soient associés aux différentes étapes du processus de mise en place de la Rue aux enfants, rue pour tous ;

- Assurer la coordination et la cohérence nécessaire pour l'organisation des réunions des groupes de travail/comité de pilotage ;
- Établir le programme d'animation en lien avec les différents groupes : définir la répartition des tâches ;
- Assurer le lien avec les services de la municipalité et le cabinet du Maire, en ce qui concerne la communication à relayer et la date (vérification des événements municipaux programmés) et les aspects réglementaires (sécurité, fermeture de rue) ;
- Mettre en place les outils de pilotage (partager les documents dans un espace en ligne avec tous les participants) et de rétro planning.

### **Conseils sur la construction du programme d'animations**

L'équipe projet devra veiller le jour de la Rue aux enfants, que l'espace public corresponde à sa fonction de lieu de vie, de brassages de cultures, d'accessibilité à tous, enfants, adolescents, adultes de tous les âges et personnes en situation de handicap :

- Faire le lien et veiller à la cohérence entre le ou les objectifs de l'initiative et les animations qui seront proposées et validées ;
- Associer les enfants et les jeunes au choix des animations possibles ;
- Les faire participer, de la préparation, à la logistique, la mise en place des animations ;
- Veiller à l'équilibre entre les jeux libres, les animations organisées, les espaces de détente et les espaces « vierges » non occupés pour laisser libre les enfants et les jeunes occuper la rue ;
- S'appuyer sur la configuration de la rue pour structurer le programme et créer des activités (cf. Fiche « Configuration de la rue »).

## **Etape 2 : rencontrer la collectivité pour les autorisations et développer un partenariat**

La collectivité peut être partenaire du projet à différents niveaux : le personnel et les services de la ville peuvent être intégrés dans la collaboration du projet pour :

- Être le relais en communication (journal, réseaux sociaux, affichages, etc.) ;
- Prêter du matériel ;
- Mettre à disposition et faciliter l'accès à des équipements (notamment pour stocker du matériel, accès à des points d'eau, toilettes...) ou pour bénéficier davantage d'espaces en prolongement de la rue ;
- Soutenir la fermeture de la rue ;
- Mettre à disposition des animateurs et du matériel d'animation, des jeux ;
- Mettre à disposition des salles pour se réunir ;
- Etc.

Il est donc important de rencontrer les services dédiés le plus en amont possible et d'identifier les possibilités de partenariats.

Le porteur doit en priorité se rapprocher des services de la ville pour obtenir les autorisations nécessaires pour la fermeture de la rue. Le projet et sa programmation doivent servir d'argumentaire pour valoriser l'intérêt de la démarche et l'adhésion de la population locale, auprès de la ville.

### **➤ cf. 2 Fiche Aspects réglementaires**

# Organiser le projet

## Liste des tâches 3 à 6 mois avant l'événement :

Préparer l'événement prendra entre 3 à 6 mois et plusieurs réunions de coordination, dont la récurrence dépendra de l'ampleur de l'événement, seront nécessaires pour réaliser ces différentes étapes et répondre aux objectifs opérationnels :

- Valider le programme et ses animations : consulter les référents ou groupes de travail pour convenir des activités à retenir (et pour lesquelles des solutions ont été trouvées : prêt de matériel, proposition d'aide au sein du groupe...) ou à éliminer (plus assez de temps de préparation, trop coûteux, pas adaptées à l'espace public, à la démarche de la Rue aux enfants...);
- Vérifier la disponibilité des animateurs, du matériel, les problèmes rencontrés ou les besoins exprimés ;
- Convenir d'un programme définitif avec horaires et une liste de responsables par activité : fixer avec eux un rétro planning pour la préparation ;
- Définir le plan d'organisation spatiale au sein de la rue : répartir les animations dans l'espace de la rue en fonction de sa largeur, sa longueur, de sa configuration et son environnement immédiat (cf. Fiche configuration de la rue) ;
- Réaliser un schéma de la Rue aux enfants, pour localiser les différentes activités sur la base d'une vue aérienne par exemple ;
- Prévoir la logistique générale à assurer (sécurité, fermeture, affichage réglementaire, signalétique, gestion du stationnement, alimentation électrique, eau...) avec les services municipaux compétents ;
- Préparer le plan de communication : créer les supports de communication et définir la stratégie de diffusion (cf. Fiche Communication) ;
- Identifier une personne pour la réalisation d'un reportage photographique et/ou vidéo de la journée (Nota : cela peut être réalisé par les enfants) ;
- Informer la population de l'interdiction de stationner à l'aide de flyers sur les voitures et dans les boîtes aux lettres des habitants.

## 8 à 15 jours avant la Rue pour enfants :

- Vérifier la disponibilité des animateurs et organisateurs ;
- Vérifier que tout le matériel est prêt ;
- Prévoir un ou des lieux de stockage ;
- Faire le point sur les aspects logistiques de la journée :

*Organiser la mise à disposition des personnes (animateurs associatifs, bénévoles, adultes et jeunes), des fournitures nécessaires (énergie, **eau**, repas), des matériels (barrières de sécurité, voitures de protection, barnums...) pour répondre aux besoins liés à la mise en place des activités prévues le jour de la RAE :*

- *Mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour assurer les tâches en particulier lors de la mise en place et lors de son démontage (matériels divers : barrières, tables,*

*chaises, tapis de sol, poufs, propreté...) mais aussi repas ou mise à disposition de bonbonnes d'eau ;*

- *Déterminer avec les services de la Mairie la répartition des rôles au regard de la mise en place des fournitures et matériels*
    - ➔ *Prévoir un jalonnement, un plan et des panneaux d'information*
  - *Vérifier les raccordements et le bon fonctionnement des approvisionnements en énergie et en eau ;*
  - *Faciliter le travail des services de la police municipale et de la voirie pour organiser la signalétique pour le stationnement ou la circulation et les mesures de sécurité pour la RAE].*
- 
- Relancer les relais médiatiques invités, la personne chargée du reportage photographique, vidéo, sonore ;
  - Rappeler aux habitants du quartier, l'interdiction de stationner à l'aide de flyers sur les voitures et dans les boîtes aux lettres de la rue (au moins 2 semaines avant et un rappel de 2 à 3 jours avant).

## Le jour J : Animer la journée

La journée de l'événement est le résultat d'un processus participatif, où habitants et porteur de projet, partenaires, services de la ville ont pu monter ensemble un événement au sein de leur quartier.

Afin de mener à bien l'organisation de la journée, le porteur et son équipe doivent veiller à ces différents points :

- Assurer la sécurité du site : vérifier que la rue est bien fermée avec des barrières physiques et que les personnes en charge de l'ouverture et de la fermeture des barrières sont bien présentes (que ce soient des personnes désignées par la collectivité ou des bénévoles du quartier) ;
- Installer les activités et les animer : il s'agit de vérifier la présence de toutes les personnes auxquels des missions ont été préalablement réparties ;
- Accueillir le public : il s'agit d'aider les participants à s'orienter et à s'approprier la rue. Pour ce faire, installer un stand d'accueil avec une personne dédiée, qui permet également de faire un comptage du nombre de personnes venant à la rue aux enfants. On y trouvera le programme présenté sous forme d'affiche (éviter les flyers pour des raisons écologiques) et un plan explicatif de chaque activité. Ce stand d'accueil peut tout à fait être confié aux enfants et aux jeunes ;
- Évaluer l'action : préparer des outils d'évaluation de la journée à adresser aux participants afin de savoir quelles ont été leurs impressions à propos de la journée. Cette mission peut être dédiée à une personne référente (c'est plus facile, car il est assez compliqué de recueillir les impressions des participants, d'évaluer et d'animer en même temps. L'évaluation à chaud peut être réalisée de plusieurs manières et être ludique : micro-trottoir, questionnaire, baromètre d'amusement...); également, des outils de comptage sur chaque activité peut être confié aux référents (quand il y en a).

Pour aller plus loin :

- Cf. fiche Bambini « MONTER UN PROJET DE RUE POUR ENFANTS »

## Faire le bilan et valoriser l'événement

Il s'agit de communiquer sur le déroulement de la journée et les résultats obtenus sur le plan social : satisfaction des habitants, moments propices pour faire connaissance, partage et 'appropriation de l'espace public, etc.

Ce bilan peut être réalisé grâce à des supports vidéo et photos à diffuser dans le site de l'organisme auquel appartient le porteur, le diffuser également sur les réseaux sociaux et inviter les participants à en faire autant pour agrandir le réseau. Le porteur peut également avoir recours à la presse locale pour réaliser une restitution écrite de l'événement.

## Ressources

- Cf Fiche de bilan du collectif Rue aux enfants, rue pour tous
- Quelques documents ressource pour faire un bilan et une évaluation Evaluation - [Evaluation - Google Drive](#)
- Fiche Bambini « FICHE D'AUTO-ÉVALUATION PAR LE RESPONSABLE D'ACTIVITÉ »  
<https://drive.google.com/file/d/1F4PDwFy9ggp3VInXROP9xS6oeZVItTSY/view?usp=sharing>
- Dossier communication :  
<https://drive.google.com/drive/folders/16xTeooljvCgxijwQJWp88uj2C5-e008R?usp=sharing>
- Fiche communication :  
[https://docs.google.com/document/d/1jmDB0VjZ4AINPAMXThPg9eBQiDy\\_zKxG/edit?usp=sharing&oid=110435437384274851039&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1jmDB0VjZ4AINPAMXThPg9eBQiDy_zKxG/edit?usp=sharing&oid=110435437384274851039&rtpof=true&sd=true)
- Chaîne YouTube du Collectif Rue aux enfants, rue pour tous (playlist) :  
<https://www.youtube.com/channel/UCT89UVh-EnI2b48mFBCr1EA>
- Fiche Bambini « FICHE D'AUTO-ÉVALUATION PAR LE RESPONSABLE D'ACTIVITÉ »  
<https://drive.google.com/file/d/1F4PDwFy9ggp3VInXROP9xS6oeZVItTSY/view?usp=sharing>
- Fiche Bambini « Baromètre d'amusement »



---

Ce document est édité par le Collectif Rues aux enfants rues pour tous - C/O RUE DE L'AVENIR - MVAC 14, 22 rue Deparcieux 75 014

Rédaction : Collectif Rues aux enfants rues pour tous et Stéphanie Le Dantec (Écologie urbaine et communication) - juin 2022